

PEUT-ON PARLER DE « SEIGNEURS DE GUERRE » DANS LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE ?

Entre vernis idéologique et crime organisé

[Christian Bouquet](#)

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2013/1 n° 245 | pages 85 à 97

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804180270

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2013-1-page-85.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Peut-on parler de « seigneurs de guerre » dans la zone sahélo-saharienne ?

Entre vernis idéologique et crime organisé

Christian Bouquet

Une approche de géographie politique permet de donner à la crise sahélo-saharienne un éclairage particulier. Ainsi sont soulignés le rôle des conditions naturelles dans la vulnérabilité et la fragilité des populations, obligées d'être mobiles pour survivre, le poids de l'histoire, mal connue mais fort bien assumée par les générations d'aujourd'hui, la dynamique démographique, plus inquiétante que réconfortante, et la déliquescence des États, qui ne sont plus en mesure de contrôler leurs territoires. Dans ce contexte, les recompositions spatiales auxquelles nous assistons relèvent-elles davantage d'une volonté de faire prévaloir un islam plus radical que du crime organisé par des seigneurs de guerre, fussent-ils jihadistes ?

Mots clés : Sahara – Zone sahélo-saharienne – Zones grises – Mali – AQMI – États faillis

« Qui sont ces chefs surgis de l'Azawad, talibans le jour et contrebandiers la nuit ? »

François Soudan¹



L'un des dommages collatéraux du Printemps arabe, dans sa déclinaison libyenne, a été l'aggravation brutale d'une crise qui couvait dans la zone sahélo-saharienne et qui a emporté dans la tourmente à la fois l'État malien et les rêves indépendantistes des Touaregs. Comme l'avaient prévu en temps réel plusieurs observateurs, des mouvements armés ont su tirer parti de la chute du régime de Kadhafi.

Pourtant, les analyses géopolitiques de la situation sont beaucoup moins simples à conduire qu'on pourrait le croire à la lecture des commentaires que l'on peut consulter, mais qui relèvent bien souvent plus des médias que d'analyses solides

Christian Bouquet est professeur de géographie politique à l'université de Bordeaux-3 (UMR LAM, « Les Afriques dans le monde », ex-CEAN).

Il a écrit plusieurs ouvrages sur différents pays d'Afrique subsaharienne dont *Côte d'Ivoire. Le désespoir de Kourouma* (Armand

Colin, 2011) et *Géopolitique de la Côte d'Ivoire* (SPM Lettrage, 2011).

de la situation. Il est vrai que les faits entretiennent l'incompréhension : le 22 mars 2012, un obscur capitaine malien renverse le président démocratiquement élu, considéré comme un bon élève de la démocratie, alors que l'élection présidentielle – à laquelle il ne se représente pas – est prévue dans les semaines qui suivent. La communauté internationale pense résoudre la crise en installant un président intérimaire, flanqué d'un Premier ministre surtout connu pour être l'« Africain de la Nasa », afin de préparer un retour à l'ordre constitutionnel. Les indépendantistes touaregs profitent du désordre pour proclamer l'indépendance de leur « territoire » (l'Azawad). Ils sont très rapidement marginalisés, voire neutralisés, par différents groupes islamistes, mais le pays reste coupé en deux. Et les médiations auxquelles l'Afrique de l'Ouest a traditionnellement recours (la CEDEAO et Blaise Compaoré) s'enlisent.

On conviendra que le cas d'école auquel les politologues africanistes sont confrontés sort de l'ordinaire. L'objectif de cette contribution est donc de soumettre au regard de la géographie politique l'hypothèse selon laquelle les recompositions territoriales auxquelles nous assistons reposent sur un faisceau de logiques relevant, selon le cas, de divers trafics, de la volonté de faire prévaloir les règles les plus rigoureuses de l'islam, voire d'une internationale du jihadisme, et ce dans des zones qui échappent au contrôle des États sahélo-sahariens et qui pâtissent d'un retard de développement.

Retour à la géographie physique

Le retour (recours) à la géographie semble nécessaire, dans la mesure où le rappel des conditions naturelles dans lesquelles se déroulent les événements peut faire varier l'éclairage et faire émerger des facteurs jusque-là négligés. On parle parfois de manière trop elliptique de « crise au Sahel », alors que le cœur de celle-ci se trouve plutôt au Sahara (Retaillé et Walther, 2011). Il ne s'agit pas de querelle de puriste : le Sahara est un désert où la sédentarité est pratiquement impossible, hors les oasis, et où le nomadisme (donc la mobilité) a été pendant des siècles – et encore aujourd'hui – le seul mode de vie viable.

Les cartes², qui constituent l'outil primordial du géographe, donnent des informations imparables, et d'abord sur le relief et sur la nature des paysages, qui ont longtemps constitué les données dont les militaires avaient besoin pour contrôler les territoires (Lacoste, 1976). Même si les limites de la zone sont sujettes à caution, l'immensité est une expression chargée de sens, puisque l'ensemble sahélo-saharien couvre près de neuf millions de kilomètres carrés, soit deux fois la superficie de l'Union européenne actuelle. Il faut donc imaginer un espace où serait doublée la distance qui sépare la pointe septentrionale de la Norvège du sud de l'Espagne, ou l'Irlande du Bosphore.

1. *Jeune Afrique*, n° 2698, 23 septembre 2012, p. 24. Dans cette livraison, Laurent Touchard présente un certain nombre de leaders d'AQMI, Ansar Eddine et Mujao.

2. On pourra utilement se référer aux cartes publiées en ligne dans *l'Atlas de l'intégration régionale*, produit en

2006 par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : www.oecd.org.

Les étendues désertiques qui composent la partie nord de cette entité sont naturellement inhospitalières et très peu peuplées, mais elles n'offrent pas pour autant des paysages homogènes. Certes il y a de vastes champs de dunes (les ergs), mais aussi d'immenses plateaux rocheux (le reg), ainsi que des massifs montagneux (l'Air, l'Adrar des Ifoghas) dont les innombrables vallées sont difficiles à contrôler, tandis que les reliefs abritent de multiples grottes servant aujourd'hui de caches pratiquement insoupçonnables, comme autrefois de refuges aux populations qui ont laissé à l'Histoire les célèbres peintures rupestres. « La nature offre donc aux hors-la-loi rustiques de tout poil un terrain propice aux déplacements discrets, au camouflage et au combat de guérilla » (Gourdin, 2012).

Les cartes donnent aussi, notamment pour la partie sud de ce grand ensemble, des indications précieuses sur le climat : le tracé des isohyètes délimite une zone écologique fragile, entre 400 et 600 mm de précipitations annuelles, mais où la répartition des pluies est très inégale et peut varier de 50 à 110 jours (Heinrigs et Perret, 2006). Cela souligne la vulnérabilité structurelle des populations d'agro-pasteurs et de pasteurs qui vivent dans ces régions. Si l'on ajoute que les sols y sont fragiles et souvent infertiles, peu doués pour les cultures commercialisables, la bande sahélienne, au nord de l'isohyète 400 mm, est une zone écologique fragile.

La vie n'y est possible que si les populations sont mobiles : elles suivent l'apparition et la disparition de l'herbe et de l'eau. Ces mouvements sont inscrits dans la tradition, dans l'histoire, donc dans la culture. Même urbanisés, donc sédentarisés, les habitants de ces régions demeurent nomades dans l'âme.

Or, depuis les années 1979, l'isohyète 300 ne cesse de descendre en latitude (entre 100 et 150 km plus au sud), de plus en plus rapidement, ce qui porte atteinte à certaines activités traditionnelles, telles que l'élevage, tandis que la population ne cesse de croître à un rythme soutenu, d'où un désajustement croissant entre offre et demande de travail.

Retour à l'histoire précoloniale

Le paradoxe n'est qu'apparent, mais cet ensemble géographique déshérité a toujours été un carrefour commercial, donc politique et culturel. Et ces lignes isohyètes qui épousent les parallèles soulignent la logique des contacts Nord-Sud, qui jouent avec. C'est bien parce que le Nord a besoin du Sud – par exemple pour se ravitailler en céréales – que les populations ont entretenu (et entretiennent encore) des échanges denses et permanents, même si l'histoire de ces relations est passée par des épisodes esclavagistes, qui restent inscrits dans les souvenirs, et toute analyse serait tronquée si elle n'intégrait pas cet élément.

L'Histoire, justement, attire l'attention sur ces anciens empires, royaumes, califats et autres organisations politiques brillantes et parfois éphémères, dont l'évocation alimente une mémoire souvent fantasmée. Les fameux manuscrits de Tombouctou, sauvés pour l'essentiel, mais de justesse, de la

vindictes islamiques, apportent des précisions sur l'organisation de ces territoires dont les cartographes se hasardent à tracer les limites (Sellier, 2003).

Ce sont toujours des étrangers venus du nord, pour la plupart commerçants, qui ont transmis aux géographes leurs « impressions de voyage », fortement marquées par ce que Jean-Jacques Rousseau appelait des « préjugés d'état ». Après l'Espagnol Pomponius Mela et le Romain Pline l'Ancien qui décrivent au premier siècle de notre ère les peuples noirs comme étant anthropologiquement « hors du commun », les Arabes alimentèrent à partir du VII^e siècle un corpus de connaissances marquées par l'intérêt que portaient leurs informateurs au négoce, et notamment à celui des esclaves. Al-Ya'kûbi écrivait dans son Ta'rikh en 672 : « On m'a rapporté que les rois des Sûdân (Noirs) vendent aussi des Sûdân sans raison et sans le motif de la guerre. » Par la suite, les géographes arabes islamisés (Al-Bâkri, Al-Idrîsi) focalisèrent l'attention sur cet aspect particulier des relations et des échanges, et Ibn Sa'îd al-Gharnâti ajouta un élément important aux descriptions de la zone sahélienne : elle était peuplée de « Sûdan idolâtres » (Bouquet, 1991).

Si l'on s'en tient aux éléments d'histoire les moins subjectifs, on note que des entités politiques plus organisées avaient vu le jour autour de cette « limite » Sahara-Sahel. C'est ainsi qu'autour de Koumbi-Saleh, l'empire du Ghana prospérait au VIII^e siècle grâce au commerce de l'or. Puis se succédèrent, dans cette même région, l'empire du Mali et l'empire songhaï, dont la tradition orale rapporte en détail les listes dynastiques, mais beaucoup moins précisément le mode de gouvernement des hommes. Et pourtant ces éléments seraient utiles pour mieux comprendre pourquoi la greffe des modèles occidentaux prend si mal. À partir du XVI^e siècle, ce sont les voyageurs et marchands arabes qui rapportent ce qu'ils ont vu, avec leurs préjugés et leurs complexes de supériorité à l'endroit de ce *bilâd as-Sûdân* (pays des Noirs)³. On y apprend que les plus grands seigneurs locaux (El-Hadj Omar, Samory) faisaient à la fois la guerre, éventuellement sainte, et un commerce d'hommes et de marchandises.

Les chapitres suivants de l'Histoire furent écrits par les colonisateurs français⁴, qui insistèrent davantage sur l'instabilité de la zone, contraire au développement, que sur le commerce des esclaves. Entre la conquête de l'Algérie

3. On a moins retenu l'expression qui désignait l'autre partie de ce monde sahélo-saharien : le *bilâd as-sibâ*, ou « pays de la dissidence ».

4. Il n'est peut-être pas sans importance de souligner cette caractéristique dans les tentatives d'explication de la crise sahélo-saharienne : à l'exception du Nigeria (la zone où opère Boko Haram) ex-britannique et de la Somalie (cf. les *Chabbab*, ex-italienne), la quasi-totalité du champ géographique concerné relève de la colonisation française. Ainsi les outils

et les méthodes de la conquête et de l'occupation peuvent-ils y être considérés comme homogènes.

5. La disparition, ou la mise en sommeil pour raisons budgétaires, des grands organismes de recherche et des instituts de statistiques en Afrique subsaharienne explique en partie la méconnaissance du contexte sociopolitique, mais également de l'évolution du milieu naturel. Les données sur le débit des grands fleuves (notamment le Niger) ou sur la pluviométrie locale sont ainsi parcellaires et irrégulières.

6. Volonté de « balkaniser » à nuancer toutefois, dans la mesure où la France a tenté, à la fin des années 1950, de circonscrire « son » territoire saharien dans le projet OCSR (Organisation commune des régions sahariennes), dont la cartographie était audacieuse, mais également très intéressée (Keita, 2005).

7. C'est probablement pour des raisons pratiques que les autorités françaises ont territorialisé leur empire colonial et tracé des limites internes facilitant la maîtrise administrative.

et la « course au clocher » qui suivit la conférence de Berlin (1885), c'est l'expression « insoumis » qui revient le plus souvent dans les rapports produits à l'époque, qu'ils soient scientifiques ou militaires. La fameuse mission Foureau-Lamy, qui scella l'Empire français en 1900, avait mis plus de dix-huit mois pour traverser le Sahara, car elle fut sans cesse harcelée par des groupes nomades armés, et parfois même infiltrée par des éléments touaregs chargés d'égarer la colonne. Le territoire aujourd'hui concerné par la crise sahélo-saharienne a donc toujours été difficile à maîtriser, et n'a peut-être jamais été vraiment contrôlé, sinon par ceux qui y vivent et qui sont attachés à leur indépendance, à leur mobilité, donc à leur liberté.

Retour à la géographie humaine

Il est difficile de quantifier très précisément les populations qui vivent aujourd'hui dans cet espace sahélo-saharien, car elles sont naturellement rétives à tout recensement. D'ailleurs, elles ne sont guère visitées par les enquêteurs, à la fois parce que la zone est troublée depuis longtemps, et parce que – plus globalement – les États de la sous-région et d'une partie du continent ont négligé depuis plusieurs décennies le travail de recueil de statistiques, qu'elles concernent les hommes ou la nature⁵.

En outre, il est un facteur qui brouille à la fois la collecte des chiffres et leur interprétation : les frontières nationales. Le concept de frontière dûment balisée sur le terrain était, pour l'ensemble du continent africain, un modèle importé d'Europe, mais il s'agissait surtout d'un gigantesque non-sens pour les Touaregs, Toubous et autres grands nomades qui n'ont jamais respecté cette norme, étran­gère à leur culture et à leurs traditions, et contraire à leur mode de vie.

En figeant le découpage du gâteau africain autorisé par la conférence de Berlin, les Français ont donc balkanisé le Soudan français⁶. Contradiction du cartésianisme : quand on découpe les problèmes, on émiette souvent les solutions⁷. Et il apparaît aujourd'hui clairement que l'hypothétique politique d'intégration des populations « mobiles » – mais qu'entend-on par « intégration » ? – ne peut être déclinée d'une seule voix, puisque sept États au moins (Mauritanie, Maroc, Mali, Algérie, Niger, Tchad, Libye), auxquels on pourrait ajouter le Nigeria et la Somalie, ainsi que, à un moindre degré, le Burkina Faso et le Sénégal, sont confrontés à certaines turbulences identiques, même si, après une cinquantaine d'années d'indépendance, ils ont pris des orientations politiques divergentes et atteint des niveaux de développement inégaux.

La géographie humaine de l'espace sahélo-saharien porte d'autres traces de l'héritage colonial. Il y a d'abord eu cette tendance à favoriser les « Sud utiles ». Si l'on trouve d'au­ssi nombreuses références au « Tchad utile » dans les rapports des administrateurs coloniaux, c'est bien parce que ceux-ci avaient compris que la géographie physique favorisait la zone nommée « soudanienne » par les géographes, c'est-à-dire cet espace qui reçoit en moyenne annuelle plus de 600 mm de précipitations et peut donc se prêter à la culture

du coton et de l'arachide, seules vraies cultures de rente envisageables à cette latitude. En même temps, les populations dites « sudistes », généralement non islamisées et qui avaient subi pendant des siècles le joug des populations dites « nordistes », avaient été favorisées par les autorités coloniales parce qu'elles étaient plus dociles et pouvaient constituer un contre-pouvoir équilibrant. Elles avaient donc été encouragées à fréquenter l'école pour constituer cette catégorie dite des « évolués » pour seconder les Blancs et appelés à prendre un jour leur relève.

Il se trouve que les populations islamisées du Nord sont globalement restées rebelles à l'éducation occidentale, même après les indépendances. Ce refus de l'école (Khayar, 1976) n'a sans doute pas suscité suffisamment d'études et c'est dommage, car le suivi (le « traçage ») des élites africaines – du moins ce que les Occidentaux nomment ainsi – aurait probablement permis de pointer des divergences de trajectoires significatives entre ces différentes catégories de population.

Par voie de conséquence, les réticences à toute idée d'intégration et de sédentarisation, sont demeurées d'autant plus fortes à l'indépendance que les pouvoirs avaient été majoritairement transmis par le colonisateur à des représentants du Sud. De telle sorte que l'instrumentalisation de la dualité Nord-Sud, entamée pendant la période coloniale, a perduré et a été à l'origine de plusieurs crises politico-militaires graves, parfois voisines de la guerre civile (Tehad, notamment).

L'évolution démographique de la zone est une donnée dont l'impact a tendance à être minoré. Là encore, les recensements sont rares, pas toujours fiables, mais nul ne conteste que la fameuse transition démographique n'est pas encore à l'œuvre en Afrique subsaharienne. Dépassant souvent 3 % par an, le taux de croissance naturelle appelle des commentaires contrastés : pour certains économistes ou anthropologues, la forte proportion de jeunes est un « capital social » inestimable, alors que pour d'autres c'est une bombe à retardement, compte tenu de l'insuffisance des perspectives de travail dans les pays concernés.

Entre afro-optimistes et afro-pessimistes, les lignes bougent néanmoins sur ce sujet quand on agite le concept de dividende démographique, qui pointe fort opportunément le rapport entre population théoriquement active et population réellement active, et donc le niveau de dépendance économique déterminé par la pyramide des âges croisée avec le marché de l'emploi (Guengant, 2011). Dans le cas de la zone sahélo-saharienne, où la fécondité actuelle frôle toujours les cinq enfants par femme, même les hypothèses basses situent le taux

8. Ce libéralisme économique a pour effet d'accroître les inégalités, qui sont inévitablement sources de frustrations, voire de révoltes.

9. Et aussi les enseignants et les agents de santé, notamment sous-payés (et souvent sous-formés).

10. C'est pour éviter ce basculement que le président Houphouët-Boigny avait décidé le « décrochage » des salaires des fonctionnaires par rapport à la grille de la fonction publique. Après le « raccrochage » de 1991, toute une économie

parallèle de seconds, voire de troisièmes métiers, s'est développée dans le pays.

de croissance naturelle au-dessus de 2,5 % en 2030 pour le Mali et le Niger. Les effets en seront-ils positifs ou négatifs ? Nul ne peut le dire.

Ce croisement des données relevant de la géographie physique (le Sahara, le Sahel), de la géographie humaine (la complémentarité, les échanges, la démographie), et de l'histoire (les rapports de domination et leur instrumentalisation inversée) a été, au tournant des années 1980, soumis à l'impact de la mondialisation, dans les sens d'une plus grande ouverture aux échanges, et du néo-libéralisme qui tendait à réduire le rôle et la capacité de régulation économique des États⁸.

Le recul de l'État et l'apparition de « zones grises »

À peine vingt ans après les indépendances, plusieurs pays de la zone ont été placés sous la tutelle du FMI et de la Banque mondiale en raison de l'ampleur des dettes qu'ils avaient contractées et de l'impossibilité de leurs finances publiques d'y faire face. Les concours financiers apportés par les institutions de Bretton Wood étaient conditionnés par la mise en œuvre des PAS (programmes d'ajustement structurel) qui, au nom des grands équilibres macro-économiques, ont sérieusement raboté les moyens des États tant pour la prise en charge de la fonction publique que dans les dépenses des secteurs dits « sociaux ». Provoquant une paupérisation sensible des couches les moins favorisées des populations, accroissant du même coup les inégalités, et créant donc un début de fermentation sociale chez les pauvres et chez les jeunes privés de perspectives.

Nourrissant également la petite corruption, essentiellement de survie, notamment⁹ chez les fonctionnaires¹⁰ chargés de faire respecter la loi et/ou de représenter l'État dans ses antennes déconcentrées, c'est-à-dire loin du « centre ». En outre, insuffisamment pourvus en moyens matériels de fonctionnement, les préfets, sous-préfets, policiers, gendarmes, magistrats et autres agents des services régaliens ont progressivement manqué de soutien, et donc de motivation, pour tenter de faire vivre les territoires périphériques au même niveau que les régions proches de la capitale. Enfin, la volonté politique de faire profiter les régions éloignées de programmes de développement significatifs n'a pas toujours été avérée, et ce d'autant moins que les populations concernées se montraient souvent peu coopératives.

Cette forme de déliquescence de la gouvernance publique est un processus connu, qui peut déboucher sur ce qu'il est convenu d'appeler des « États faillis », et le spectre de la « somalisation » plane sur certains pays qui sont par trop défaillants. L'inquiétude est peut-être excessive, mais les faits doivent être considérés avec attention, notamment lorsqu'éclate une crise politico-militaire isolant *de facto* une partie du territoire. En Afrique de l'Ouest, les exemples se sont multipliés depuis les années 1990 : au Liberia, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, les pouvoirs centraux ont abandonné, souvent après les avoir économiquement ou socialement négligés, des pans entiers de leurs territoires. Au Mali, la dernière preuve en date du recul de l'État a été découverte lors de la prise de

Douentza par les combattants islamistes du Mujao le 1^{er} septembre 2012, quand on a constaté que l'armée nationale avait sous-traité la protection du lieu à une milice d'auto-défense peule (Ganda Izo).

L'histoire récente, en Afrique comme en Amérique latine ou en Asie, montre que les vides géographiques créés par l'effacement de l'autorité de l'État sont plus ou moins rapidement comblés par de nouveaux acteurs, capables de par leur armement et leur richesse de contrôler des pans entiers du territoire national et d'y mener leurs activités, quelles qu'elles soient. En outre, certains développent un discours de nature idéologique qui leur permet de susciter l'adhésion de tout ou partie des populations concernées, et de se construire un embryon de légitimité.

Dans le cas du présent article, certains des groupes armés qui se sont installés dans les vastes espaces sahélo-sahariens à la place des autorités publiques ont rapidement été assimilés à des terroristes. Ils ont prospéré sur un terrain où l'agitation et l'instabilité ont toujours été chroniques, alimentées par les rébellions touaregs (et toubous). Après un premier soulèvement en 1963, les Touaregs du Mali ont repris l'offensive en 1990 sous le drapeau du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Azawad) dirigé par Iyad Ag Ghali. Un calme relatif s'est installé après la signature du Pacte national de 1992 (sous l'égide de l'Algérie). Mais, si le MPLA a fini par implorer, les Touaregs ont repris l'offensive armée en 2006 et l'Algérie a dû de nouveau jouer les entremetteurs pour que le calme revienne, aboutissant aux Accords d'Alger (4 juillet 2006) qui, pour rétablir l'ordre dans les régions de Kidal et Ménaka, empêchaient pratiquement l'armée malienne de se déplacer en dehors des villes de Tombouctou, Gao et Kidal. À l'époque, certains avaient déjà dénoncé les risques d'effritement de la présence de l'État – à la fois militairement et administrativement – contenus dans ces accords qui, de fait, établissaient une zone de non-droit dans le nord du Mali.

Dans ces conditions, l'évolution était inéluctable : des pans entiers de la zone sahélo-saharienne ont échappé peu ou prou à tout contrôle étatique, et la place s'est libérée pour ceux qui voulaient s'y implanter et en avaient les moyens, créant ainsi de véritables zones grises.

En l'état actuel, nous retiendrons que les Touaregs ont tenté en 2011 de faire renaître leur ancien mouvement, devenu MNLA (Mouvement national – et non plus populaire – de libération de l'Azawad), et sont allés jusqu'à proclamer l'indépendance de l'Azawad, le 6 avril 2012, par une déclaration résumant de manière explicite tous les griefs qu'ils avaient à l'encontre de l'ancienne puissance coloniale (rattachement de l'Azawad au Mali « sans leur consentement ») et du gouvernement malien (« exactions, humiliations, spoliations, génocides, comportement inhumain lors des sécheresses »).

11. Il n'est pas impossible qu'il ait été abattu dans le cadre de l'intervention des forces françaises et tchadiennes dans le nord du Mali.

12. Abou Zeïd aurait également perdu la vie dans le cadre de cette intervention, et Mokhtar Belmokhtar

a formé un mouvement dissident, Les Signataires du sang.

Encadré 1. Extrait de la proclamation de l'indépendance de l'Azawad par le MNLA, le 6 avril 2012

Considérant, la volonté explicitement exprimée dans la lettre datée du 30 mai 1958 adressée au président français par les notables, guides spirituels de toutes les composantes de l'Azawad ;

Considérant qu'en 1960, à l'occasion de l'octroi de l'indépendance aux peuples ouest-africains, la France a rattaché sans son consentement l'Azawad à l'État malien qu'elle vient de créer ;

Rappelant les massacres, les exactions et humiliations, spoliations et génocides de 1963, 1990, 2006, 2010 et 2012, qui ont visé exclusivement le peuple de l'Azawad jusqu'au 1^{er} avril 2012 ;

Rappelant le comportement inhumain du Mali qui a utilisé les différentes sécheresses (1967, 1973, 1984, 2010) pour faire disparaître notre peuple par anéantissement, alors même qu'il a sollicité et obtenu une aide humanitaire généreuse ;

Considérant l'accumulation de plus de cinquante ans de mal gouvernance, de corruption et de collusion militaro-politico-financière, mettant en danger l'existence du peuple de l'Azawad et en péril la stabilité sous-régionale et la paix internationale ;

Considérant, la libération complète du territoire de l'Azawad ;

Proclamons irrévocablement, l'État indépendant de l'Azawad à compter de ce jour, vendredi 6 avril 2012.

On sait ce qu'il est advenu de cette indépendance, rapidement noyée dans le déploiement d'autres mouvements armés, tels qu'Ansar Eddine (Les Défenseurs de la religion), le Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) qui nouèrent des relations avec AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) que dirige (ou dirigeait ?¹¹) Abdelmalek Droukdel, passé auparavant par les groupes algériens du FIS (Front islamique du salut), du GIA (Groupe islamique armé) et surtout du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat). Fondateur d'AQMI en janvier 2007, il « couvre » (ou couvrait ?¹²) la région grâce à ses représentants dans les katibas du Mali, les Algériens Mokhtar Belmokhtar et Abou Zeid.

Au bout du compte, et après avoir neutralisé les Touaregs du MNLA, le groupe Ansar Eddine du Malien Iyad Ag Ghali (ancien du MNLA) et le Mujao, dirigé par le Mauritanien Hamada Ould Mohamed Khaïrou (transfuge d'AQMI), se sont partagés le contrôle des cités de Tombouctou, Gao et Kidal. Mujao et Ansar Eddine sont apparus en 2011. Au même titre que la branche-mère, AQMI, le Mujao a été inscrit par les États-Unis sur la liste des organisations terroristes le 7 décembre 2012. Mais ce ne sont pas les seuls groupes armés présent sur le terrain. En effet, ici et là naissent des milices locales, soit d'auto-défense, soit dans le cadre d'alliances sociales anciennes ou conjoncturelles, soit encore pour permettre le développement d'activités illégales, voire criminelles.

Cette multiplication d'acteurs armés capables de contrôler un territoire, les fameuses zones grises, d'y exercer le pouvoir et d'y mener leurs activités, n'est pas sans rappeler le phénomène des seigneurs de guerre (Bouquet, 2011).

Double jeu ou double langage ?

On rappellera, sans généraliser, les dérives qui ont touché divers mouvements armés dans le monde. Certains de leurs membres, ou groupes affiliés, sont soupçonnés soit de conclure des alliances avec des acteurs se livrant à des activités illégales, soit de s'y adonner eux-mêmes. Les cas les plus fréquemment cités sont ceux des FARC¹³ et des narcotrafiquants de cocaïne en Colombie, des pêcheurs somaliens, devenus pirates, ou encore des insurgés du MEND¹⁴ qui se sont lancés dans l'industrie de l'enlèvement et du détournement de navires.

Dans chaque cas, on constate un basculement plus ou moins marqué d'objectifs politiques, tels que la défense des petits paysans en Colombie, la résistance aux chalutiers étrangers pillant les ressources halieutiques au large des côtes de la Somalie, ou un partage plus équitable de la manne pétrolière au Nigeria, vers des activités délictueuses. La question est donc la suivante : n'est-ce pas aujourd'hui la même chose avec certains des mouvements armés présents au Nord-Mali, qui masqueraient leur glissement vers un banditisme de droit commun derrière des comportements marqués au sceau d'idéologies nationaliste ou religieuse. Question qui s'adresse principalement aux mouvements se réclamant d'un islam radical.

Ces interrogations ne doivent toutefois pas conduire à considérer cet affichage idéologico-religieux comme un simple habillage. Les signaux donnés sont impressionnants dans leurs images et explicites dans leur formulation. Abou Mohammed, porte-parole d'Ansar Dine pour Tombouctou, affirme : « L'application de la charia est une obligation divine pour tout musulman. Que cela choque certains ou pas n'est pas notre souci. Nous avons bien coupé la main d'un voleur, flagellé des buveurs d'alcool, lapidé un couple non marié, et détruit les mausolées qui sont une hérésie contraire à ce qu'est le vrai islam¹⁵. »

Curieusement, cette radicalisation étonne certains observateurs et analystes qui ont longtemps considéré que l'islam en Afrique de l'Ouest était modéré et syncrétique. Sans doute ont-ils sous-estimé, d'une part, le raidissement progressif des religions en général, et de l'islam en particulier, sur le continent africain depuis deux ou trois décennies et, d'autre part, l'influence de maîtres coraniques en provenance de ceux des pays du Golfe qui professent un islam réformiste, aux fondements salafistes ou wahabites. Une illustration de ce virage est donnée par les débats en 2010, au Mali, autour du projet de code de la famille visant à établir l'égalité entre les hommes et les femmes, et auquel

13. Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia.

14. Movement for the Emancipation of the Niger Delta.

15. *Le Temps*, 21 août 2012.

16. Ils finançaient apparemment la fourniture d'électricité et d'eau à Tombouctou, Gao et Kidal.

le président Amadou Toumani Touré avait fini par renoncer sous la pression du Haut Conseil islamique que dirige l'imam Mahmoud Dicko. Progressivement, cet islam réformiste a touché l'ensemble du pays, et pas seulement le Nord irrédentiste et a obtenu que soit créé un ministère des Affaires religieuses et du Culte au sein du dernier gouvernement malien (août 2012).

Cette évolution a trouvé un terreau favorable dans une population, notamment chez les jeunes. En peine d'insertion socio-économique, à cause d'un grave désajustement entre offre et demande de travail, ils sont prêts à basculer dans la violence et la révolte, y compris en s'enrôlant dans les mouvements armés présents au Nord-Mali, aux connotations idéologico-religieuses fortement marquées.

Néanmoins, indépendamment des motivations qui gouvernent tant ces groupes que ceux qui y adhèrent, il convient d'examiner la part qu'ils peuvent prendre dans les trafics qui ont irrigué le Sahel et y ont engendré des revenus parfois fort conséquents. C'est donc poser la question des ressources dont ils disposent et de leur provenance.

Ces ressources permettent à tous ces mouvements de disposer d'armes, parfois relativement sophistiquées, d'entretenir leurs troupes, et même de prendre en charge certains services au profit des populations dans les régions qu'ils contrôlent¹⁶. Selon divers observateurs, les rançons liées aux enlèvements alimentent largement leur « budget ». C'est naturellement impossible à vérifier car nul ne révèle le montant des rançons, dont la réalité est niée dans la plupart des cas. Il n'empêche que les prises d'otages constituent une stratégie doublement gagnante : elles rapportent de l'argent et construisent un bouclier humain contre lequel bien des diplomates ont buté. La France est actuellement directement concernée par ce phénomène.

Dans les « zones grises », la prise d'otages apparaît peu à peu comme une activité lucrative ordinaire. N'importe qui peut enlever des étrangers, occidentaux de préférence, puis les « céder » à des groupes mieux organisés pour en marchander la libération. Cela accroît l'insécurité et justifie les précautions prises par les chancelleries pour déconseiller à leurs ressortissants de circuler dans les régions concernées. Par conséquent, certaines activités économiques légales, telles que le tourisme, sont progressivement paralysés.

Rappelons aussi que le Sahel reste un lieu d'échanges commerciaux diversifiés, légaux ou non. Il faut citer les drogues, notamment la cocaïne d'origine latino-américaine, les armes récemment alimentés par la déconfiture du régime libyen (Seniora, 2012), mais aussi les véhicules volés et les médicaments contrefaits. S'ajoutent les migrants à destination de l'Europe ou du Moyen-Orient. Tous ces commerces engendrent des revenus importants et donc parfois des heurts violents pour les contrôler. D'où le recours à des escortes armées et, plus généralement, le paiement de véritables droits de passage. Il n'est donc pas impossible que des mouvements présents dans la région tirent partie des protections qu'il peuvent monnayer, voire participent à ces trafics, ce qui accroît d'autant les ressources dont ils bénéficient. Tel est également le cas de certains agents de l'État, voire d'hommes politiques des pays par où transitent ces flux.

Face à ce développement du commerce illégal, notamment des narcotiques, et devant l'implantation de mouvements armés qui mettent en danger la stabilité de la région, certains pays occidentaux ont pris des dispositions en matière de surveillance¹⁷, ainsi que d'appui et de formations au profit des armées de ces pays. C'est le cas des États-Unis, avec la mise en place de la Pan Sahel Initiative (PSI) en 2002, un programme dédié à la surveillance de la circulation des armes et des drogues entre le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. La PSI fut remplacé par la Trans Saharian Counterterrorism Initiative¹⁸, en 2005, qui élargit ce qui n'était qu'un corridor terroriste sahélien à une aire saharienne englobant les États du Maghreb, le Sénégal, le Burkina Faso et le Nigeria et visant à renforcer les capacités des armées locales. La France est aussi présente et conduit (à la date de rédaction du présent article) à une opération militaire dans le nord du Mali.

Conclusion

La violence de la crise qui bouleverse et déséquilibre la zone sahélo-saharienne trouve ses causes dans un enchevêtrement de facteurs qu'il faut démêler : les trafics, criminels ou non, les insurrections armées à fondement ethnico-nationaliste et les mouvements terroristes. Mais il est des causes plus profondes, ou plus structurelles, qui ont à voir avec les relations à l'État des populations, pour lesquelles c'est soit trop d'État, notamment dans sa dimension sécuritaire et celle des exactions des forces armées dans le cadre des guerres contre les insurrections touarègues, et soit pas assez d'État en ce qui concerne la délivrance de services aux dites populations. Il y a également le décrochement entre la poussée démographique et l'incapacité de l'économie à intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail, qu'il s'agisse des jeunes ou des migrants ruraux à destination du monde urbain.

Ces constats conduisent à regretter que la prévention des tensions et conflits ait été à ce point négligée. Ils donnent aussi une importance capitale à ce qui pourra être tenté en matière de développement et de reconstruction de l'appareil d'État, une fois réglées la dimension sécuritaire de la crise et la mise sur pied d'une solution politique légitime et acceptée par les populations. D'où la suggestion d'un plan Marshall (Michailof, 2012)¹⁹ pour traiter progressivement ces facteurs de risques.

En attendant, l'évocation d'un « Sahelistan », pour souligner certaines analogies avec la situation en Afghanistan, est audacieuse et demanderait à être fondée. De même, anticiper une évolution de l'islam subsaharien allant plutôt dans un sens mafieux que dans celui de la radicalisation idéologique manque de consistance sur la base des connaissances que nous en avons.

17. Notamment sous la forme de moyens aériens à Nema en Mauritanie et, plus récemment, à Niamey.

18. Une intéressante carte interactive peut être consultée sur www.africom.mil/interactiveMap.asp.

19. Le diagnostic de Serge Michailof est clair : « Il importe dans un tel contexte de ne pas répéter les erreurs commises en Afghanistan, où l'on a privilégié une réponse sécuritaire confiée à des forces étrangères et

répondu trop tard au formidable besoin d'État et de développement rural par une aide insuffisante et désorganisée. »

Bibliographie

Antoine, J.-C. (2012), *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire.

Bayart, J.-F. (2010), *L'Islam républicain. Ankara, Téhéran, Dakar*, Paris, Albin Michel.

Bouquet, C. (1991), *Insulaires et riverains du lac Tchad*, Paris, L'Harmattan.

Bouquet, C. (2008), « Crises et conflits en Afrique : décomposition des pouvoirs et des territoires », FIG, http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2008/bouquet/article.html

Bouquet, C. (2011), « Zones grises et recul de l'État en Afrique », *Diplomatie*, n° 53, p. 29-34.

Bouquet, C. (2012), « Comment le Nord cartographie les risques au Sud : "Conseils aux voyageurs" et "Risques-Pays" en Afrique », *BAGF*, n° 1, p. 94-103.

Bouquet, C., Velasco-Graciet, H. (2007), *Regards géopolitiques sur les frontières*, Paris, L'Harmattan.

Bourdarias, F. (2009), « Constructions du politique aux confins de Bamako », *Civilisations*, n° 58, p. 21-40.

Bourgeot, A. (2000), *Horizons nomades en Afrique sahélienne*, Paris, Karthala.

Bussi, M. (2010), *Un monde en recomposition : géographie des recompositions territoriales*, Presses des universités de Rouen et du Havre.

Carley, K. (2003), "Destabilizing Terrorist Networks", *Proceedings of the 8th International Command and Control Research and Technology Symposium*, National Defense War College, Washington DC.

Champin, C. (2010), *Afrique noire, poudre blanche*, Paris, André Versaille.

Choplín, A. (2008), « La Mauritanie à l'épreuve de l'islamisme et des menaces terroristes », *EchoGéo*, <http://echogeo.revues.org/4363>

Coulon, C. (2003), *Islams d'Afrique, entre le local et le global*, Paris, Karthala.

Daguzan, J.-F. (2011), « D'Al-Qaïda à AQMI, de la menace globale à la menace locale », *Maghreb-Machrek*, n° 208, p. 25-35.

Doquet, A. (2007), « Des sciences humaines à l'islam, une voie de la recherche malienne », *Cahiers d'études africaines*, n° 186, p. 371-389.

Fourchard, L. (2005), *Entreprises religieuses transnationales en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.

Gandolfi, S. (2003), « L'enseignement islamique en Afrique noire », *Cahiers d'études africaines*, n° 169-170, p. 261-278.

Gomez-Perez, M. (2005), *L'Islam politique au sud du Sahara : identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala.

Gourdin, P. (2012), « Géopolitique du Mali : un État failli ? », *Diploweb*, www.diploweb.com/Geopolitique-du-Mali-un-Etat.html

Guengant, J.-P. (2011), « Comment bénéficiaire du dividende démographique. La démographie au centre des trajectoires du développement », IRD, coll. « À savoir », n° 9.

Guidere, M. (2012), *Le Printemps islamiste. Démocratie et charia*, Paris, Ellipses.

Heinrigs, P., Perret, C. (2006), « La zone écologique fragile des pays du sahel », *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, CEDEAO-CSAO/OCDE.

Holder, G. (2009), *L'Islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris, Karthala.

Keita, N. (2005), « De l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali », *Mali-France. Regards sur une histoire partagée*, Paris, Karthala, p. 91-121.

Khayar, I.H. (1976), *Le Refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad)*, Paris, Maisonneuve.

Lacoste, Y. (1976), *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Maspero.

Lewis, B. (2011), *Le Pouvoir et la Foi. Questions d'islam en Europe et au Moyen-Orient*, Paris, Odile Jacob.

Lima, S. (2007), « Quand la frontière devient interface. Le cas des frontières communales au Mali », in C. Bouquet, H. Velasco-Graciet, *Regards géopolitiques sur les frontières*, Paris, L'Harmattan, p. 129-143.

Michailof, S. (2011), « Comment sortir de l'ornière des pays "faillis" ? », *Politique étrangère*, n° 1, p. 31-43.

Michailof, S. (2012), « Le nord du Sahel a besoin d'un plan Marshall pour sortir de la violence », *Le Monde*, 29 mars 2012.

Moreau, V. (2012), « Le traité sur le commerce des armes : les enjeux pour 2012 », Notes du Grip, www.grip.org.

Perouse de Montclos, M.-A. (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », CERI, « Questions de recherche », n° 40.

Retaille, D., Walther, O. (2011), « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, n° 3, p. 51-68.

Robinet, C. (2012), « Existe-t-il un vide stratégique dans l'océan Indien ? », *Hérodote*, n° 145, p. 48-68.

Sellier, J. (2003), *Atlas des peuples d'Afrique*, Paris, La Découverte.

Seniora, J. (2012), « Marquage et traçage des armes légères », notes du GRIP, www.grip.org.

Taje, M. (2010), « Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel », CSAO/OCDE, n° 1.